

Compte rendu de la réunion du 27/01/2023

Présents :

Intervenants : Jonathan PONTET (Adjoint chargé du CME), Marie-Claire DUBOUIS (Maire déléguée de Thel), Justine MERCIER (Secrétaire de Mairie).

Conseillers Municipaux Enfants :

- **École Léonard de Vinci** : Kayliah BUFFIN (CM1), Adil TRABELSI (CM1), Soline ROBIN (CM2), Mahé JUGUANT (CM2)
- **École Marcel Pagnol** : Elise LABROSSE (CM1), Kiara LOTTO (CM1)
- **École St Charles** : Elyo SCHMITT (CM1), Flore POTHIER (CM2), Emma MERCIER (CM2), Kaelyn MALENDOMA (CM2)
- **Ecole La Farandole** : Thaïs MASSARDIER (CM1), Valentin FUSIL (CM2)
- **Ecole Les Marronniers** :

Excusés : Jeanne-Marie BERCHOUX-LAMBERT (Adjointe), Lydie LEROY (Conseillère municipale déléguée), Laurence BEZACIER (Conseillère Municipale), Nina PETIT (CM1), Sofianne LATRILLE (CM2)

Jonathan PONTET Adjoint et les encadrants du CME accueillent nos jeunes élus pour cette seconde réunion du CME. Même si l'année 2023 est maintenant bien commencée, il leur est souhaité une belle et heureuse année à tous.

Il est également demandé aux enfants si leur séjour en Classe de Neige, la semaine dernière à Autrans, s'est bien passé. Les enfants ont tous l'air ravis de ce voyage, organisé et financé en partie par la Commune. Ils ont pu apprendre à faire du ski, se balader en raquette, découvrir le musée de la glisse et manger une Croziflette, enfin goûter pleinement aux joies de la montagne.

1. Présentation du rôle d'une Commune



Cette réunion débute par une courte présentation en vidéo du fonctionnement d'une Commune. Pour la visionner à nouveau, vous la retrouverez sur le site :

<https://www.youtube.com/watch?v=d1SUB4DxJyM>

L'objectif de cette vidéo est de présenter les grandes lignes du fonctionnement d'une Commune : ses compétences obligatoires ou non, son budget avec les dépenses et les recettes, ses élus et son personnel.

La Commune a pour rôle la gestion de différents domaines, à savoir :

- La gestion de l'état civil (naissance, mariage, décès) et des élections
- L'entretien des routes communales, des bâtiments publics, des parcs
- La gestion des écoles publiques primaires : entretien des bâtiments, achat de matériel, cantine, garderie.
- La gestion des affaires sociales avec le Centre Communal d'Action Sociale qui aide les administrés de tout âge
- Le développement des activités et équipements sportifs ou culturels (salle des sports, médiathèque, cinéma, ...).
- Le développement de l'industrie, du commerce et du tourisme. Elle soutient également les associations.



Le thème de l'intercommunalité est également abordé. La Commune de COURS fait partie de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien, plus souvent appelée la COR. Une séance du CME sera consacrée plus tard à la présentation de cet établissement public, qui gère des services auxquels nous faisons appel quotidiennement dans nos vies : les ordures ménagères, l'assainissement, la gestion de certaines infrastructures sportives et culturelles : piscine, école de musique et de danse, musées, ...

2. Election du Maire du Conseil Municipal Enfants

Chaque enfant fait part ou non à l'assemblée de sa candidature à la fonction de Maire du CME. Il s'avère que 7 personnes sont candidates sur 12 présentes. Chaque candidat expose son programme :

- **Elyo** : « Je souhaite être élu Maire du CME pour améliorer la vie des gens : nettoyer la grotte du parc, créer une piste cyclable, rouvrir l'auto-école, ... »
- **Emma** : « Je voudrais me présenter à la fonction de Maire, pour soutenir des causes comme la propreté de la ville en organisant des opérations « Nettoyons la nature » ou en installant des panneaux « colle ton chewing-gum ». Je voudrais également rendre visite aux personnes âgées pour créer du lien avec eux ».
- **Kaeylin** : « Je voudrais être Maire du CME car j'ai différents projets : créer une nouvelle aire de jeux dans le parc cet pourquoi pas un skate-park, mais aussi favoriser la venue de nouveaux commerces pour l'habillement par exemple ».
- **Flore** : explique qu'elle souhaite se présenter à l'élection du « petit » Maire, pour soutenir différents projets qui lui tiennent à cœur : le commerce local. Elle pense qu'il serait bien que le centre-ville retrouve de nouveaux magasins, comme une boutique de bonbons, une auto-école, un magasin de sport, une bijouterie. Flore a même créé des affiches pour promouvoir le commerce local. Elle souhaiterait aussi que soit installé de nouveaux containers souterrains. Les poubelles actuelles ne sont pas pratiques, quand elles ne sont pas cassées. Les gens déposent leurs sacs à même le sol et cela attire les rats. Elle voudrait également installer un nouveau jeu au parc, comme une tyrolienne.
- **Mahé et Soline** : « Nous nous présentons chacun aux élections du Maire du CME, mais nous avons travaillé ensemble sur les projets que nous aimerions voir se concrétiser : réfection des vestiaires du stade, faire plus de sport à l'école, aider aux services à la cantine, installer une balançoire au parc Winslow et rehausser les trottoirs vers le Collège F. Brossette »
- **Kiara** : « Avant de vous présenter ma candidature à la fonction de Maire du CME, je voudrais déjà vous dire qu'il y a déjà beaucoup de choses positives à COURS. Il fait bon y vivre. J'ai différents sujets sur lesquels j'aimerais travailler, pour améliorer encore plus notre quotidien : l'écologie, la propreté de la ville, le zéro-déchet, ... ».

Après avoir écouté attentivement le programme de chaque candidat, il est demandé aux enfants de voter pour la personne de leur choix. Un bulletin de vote leur est remis. Ils passent un à un dans l'isoloir pour noter le nom du candidat qu'ils souhaitent élire à la fonction de Maire du CME. Ensuite, chaque enfant présente sa carte d'électeur et appose sa signature sur la liste d'émargement, avant de déposer son bulletin de vote dans l'urne.

Puis, il est procédé au dépouillement des bulletins de vote et à l'annonce du résultat :

Flore POTHIER et Kiara LOTTO sont à égalité du nombre de voix.

Il est donc procédé à un second tour entre ces 2 candidats. Un second bulletin de vote est remis aux enfants. Ils passent à nouveau un à un dans l'isoloir et déposent ensuite leur bulletin de vote dans l'urne.

Il est ensuite procédé au dépouillement des bulletins du second tour et à l'annonce du résultat :



« Ayant obtenu la majorité relative, il est déclaré que : **Flore POTHIER**, (Ecole St Charles) est élue Maire du Conseil Municipal Enfants de la Commune de COURS »

Flore est applaudie et félicitée par tous.
Une écharpe tricolore lui est remise par
Jonathan PONTET, Adjoint de la Commune, chargé du Conseil Municipal Enfants.
Elle devra la porter à chaque grande cérémonie officielle.

Une écharpe est également remise à chaque enfant pour les remercier de leur implication au sein du CME de COURS.

Une photo officielle de cette jeune équipe est réalisée, pour immortaliser ce moment.

Prochaine réunion prévue le Vendredi 10 Mars 2023 à 17h

(une convocation vous sera adressée en temps voulu)

A noter également qu'une réunion des CME de l'ensemble du territoire de la COR est prévue le Mercredi 19 Avril 2023

(nous en reparlerons également en temps voulu)

Bonnes vacances d'hiver à tous !

